

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE
L'ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE "BEAUGENCY", RUE
GRAY 2-10 A 1040 BRUXELLES, TENUE LE 25 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le 25 juin à 19h00, l'Association des Copropriétaires de la Résidence "Beaugency" s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, suite à la convocation adressée par le Syndic de l'immeuble, en date du 08 juin 2015.

Le Syndic est représenté par Mr Basmacioglu Alexandre.

La liste des présences est jointe en annexe au présent procès-verbal.

Sont présents ou représentés, les copropriétaires représentants un total de 47.905 sur 100.000 quotités et 44 copropriétaires sur 105.

Sont absents et non représentés, les copropriétaires représentants un total de 52.095 sur 100.000 quotités et 61 copropriétaires sur 105.

Le double quorum n'étant pas atteint l'assemblée ne peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Une nouvelle assemblée se tiendra le 13 juillet 2015 à 19h00.

Cette deuxième assemblée pourra délibérer sur tous les points, le double quorum légal n'étant plus, dans ce cas, obligatoire.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée
2. Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
3. Examen et vote pour la nomination du syndic
Vote à la majorité absolue
4. Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal

La séance est levée à 19h50.

SIGNATURES

Les propriétaires encore présents

Silke

Florine

Patrice

Félix

Janneke

Mathieu

Pataphies